



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

▶ Quart d'heure citoyen





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

▶ Quart d'heure citoyen



## Question n° 1

« Est-il envisageable d'installer, dans les hameaux, des boîtes à livres telle que celle située place de l'Eglise ? »

### Réponse d'Emmanuelle Dacheux :

La boîte à livre de la place de l'église a dû être retirée suite aux tempêtes qui l'ont endommagée, l'agent en charge de la menuiserie a malheureusement été victime d'un léger accident de travail et ne pourra pas réparer cette boîte avant l'été, elle le sera après la saison. D'autres boîtes à livres pourraient effectivement être disposées sur les hameaux de Piriac, c'est complètement envisageable, reste à voir où les disposer, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Pour information, la bibliothèque va déménager dans l'ancien bâtiment de la maison du patrimoine, elle sera fermée du vendredi 12 au vendredi 19 avril le temps du déménagement.

Un appel est d'ailleurs lancé, pour la journée du vendredi 12 avril à partir de 10h, afin d'aider à mettre en carton les quelques 7.000 ouvrages.

La bibliothèque rouvrira ses portes le samedi 20 avril à 10h avec un petit déjeuner inaugural.

Des livres enfants sont également prêtés en collaboration avec le CAC dans le cadre de l'opération lire à la plage sur la plage de Lérat les mardis d'été de 16h à 18h.

N'hésitez pas à nous formuler vos propositions d'implantation de boîtes à livre par mail à [mairie@piriac-sur-mer.fr](mailto:mairie@piriac-sur-mer.fr)



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

▶ Quart d'heure citoyen



**Question n° 2**

« Avez-vous des nouvelles des affaires maritimes pour la reconstruction du muret de la jetée de Lérat ? »

**Réponse d'Isabelle Lemonnier :**

En ce qui concerne la digue de Lérat, nous prévoyons 2 phases :

- 1<sup>ère</sup> phase avant l'été : le déblaiement du muret réflecteur endommagé. Nous avons reçu 4 devis et avons choisi ce matin l'entreprise qui interviendra.
- 2<sup>ème</sup> phase : la reconstruction du muret, avec un processus plus lourd et plus coûteux, qui nécessite des études techniques, une consultation des entreprises et a priori une demande d'avis aux ABF.

La DDTM est venue sur place le 11 mars dernier car nous avons sollicité une aide de l'Etat pour pouvoir bénéficier de la DSEC (Dotation de solidarité nationale aux collectivités territoriales touchées par les événements climatiques). La DDTM nous accompagne sur cette demande qui peut prendre du temps mais qui, nous l'espérons, pourra soulager financièrement la commune sur ce dossier.



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

▶ Quart d'heure citoyen



### Question n° 3

« La commune de La Turballe réalise en ce moment une enquête relative à un achat groupé d'énergie (électricité et gaz), sans engagement, clôture fin avril. La commune de Piriac pourrait-elle envisager la même chose ?

#### Réponse de Rodolphe Beron :

Oui ! mais.

Qui effectue vraiment l'achat d'énergie : une société basée à Dijon du nom de WIKIPOWER. L'intérêt de faire appel à cette société est surtout de sensibiliser les consommateurs sur l'impact financier lié aux conditions d'achat de l'énergie.

La facture énergétique a deux composantes, l'une est celle de l'approvisionnement qui se traduit par un coût d'abonnement d'un opérateur public (RTE, Enedis..) fonction de la puissance de raccordement en kW, l'autre est celle de la quantité d'énergie fournie par un opérateur privé ( EDF, Engie, total énergie...) en kWh.

Des sites internet comme "choisir.com, hellowatt ou le médiateur national de l'énergie propose un service similaire aux particuliers. Les offres sont établies en tarif de marché et sont comparées au tarif réglementé. Elles peuvent être à prix fixe ou indexé sur les tarifs régulés. Les tarifs de marché font l'objet de hausse mais aussi de baisse comme actuellement. -3,3% entre le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> avril 2024. Contrairement aux professionnels, les particuliers peuvent revenir au tarif réglementé mais cela demande une veille de l'évolution des prix entre le contrat passé au tarif de marché et le tarif réglementé.

L'intérêt du marché groupé est moins intéressant pour les particuliers pour lesquels encore aujourd'hui on n'individualise pas les coûts par rapport au profil de consommation, contrairement à des gros consommateurs pour lesquels un tarif sera établi notamment en fonction des consommations baseload (ruban) et peackload (pointe). Nous pourrions prochainement questionner TE44 délégataire de service public pour cet achat groupé d'énergie via Cap Atlantique



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

► Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2024





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

- ▶ Compte-rendu de Madame la Maire des décisions prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

► Compte-rendu de Madame la Maire des décisions prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT

**Décision n° 2024-02**

Déclarations préalables de travaux pour la mise en place de jardinières et de bordures en acier CorTen, en centre-bourg.



**Décision n° 2024-03**

Démolition des anciens sanitaires publics, rue des Cap-Horniers et place Caillonis, pour installation de dispositifs neufs.





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

▶ Délégation des compétences du C.M. à la Maire  
au titre de l'article L2122-22 du CGCT





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

▶ Délégation des compétences du C.M. à la Maire  
au titre de l'article L2122-22 du CGCT

**Article 2**

Délégation à conserver par le Conseil Municipal.  
Fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux public, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.



**Article 17**

Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de **3 000 €** par sinistre.

**Article 20**

Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum à **hauteur de 250 000 €** par année civile.



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

► Approbation du Compte de Gestion de Trésorier





### Section de fonctionnement 2023

Recettes :	5.949.654,00€
Dépenses :	4.935.023,25€
<i>Report 2022</i>	<i>500.000,00€</i>
<b>Résultat</b>	<b>1.514.630,75€</b>



### Section d'investissement 2023

Recettes :	1.471.754,52€
Dépenses :	2.003.312,29€
<i>Résultat 2023</i>	<i>-531.557,77€</i>
<i>Report 2022</i>	<i>1.645.970,22€</i>
<b>Résultat</b>	<b>1.114.412,45€</b>

**Total : 2.629.043,20€**



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

► Approbation du Compte Administratif du budget  
de la Commune





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Approbation du Compte Administratif du budget  
de la Commune

**Section de fonctionnement 2023**

Recettes :	5.949.654,00€
Dépenses :	4.935.023,25€
<i>Report 2022</i>	500.000,00€
<b>Résultat</b>	<b>1.514.630,75€</b>



**Section d'investissement 2023**

Recettes :	1.471.754,52€
Dépenses :	2.003.312,29€
<i>Résultat 2023</i>	-531.557,77€
<i>Report 2022</i>	1.645.970,22€
<b>Résultat</b>	<b>1.114.412,45€</b>

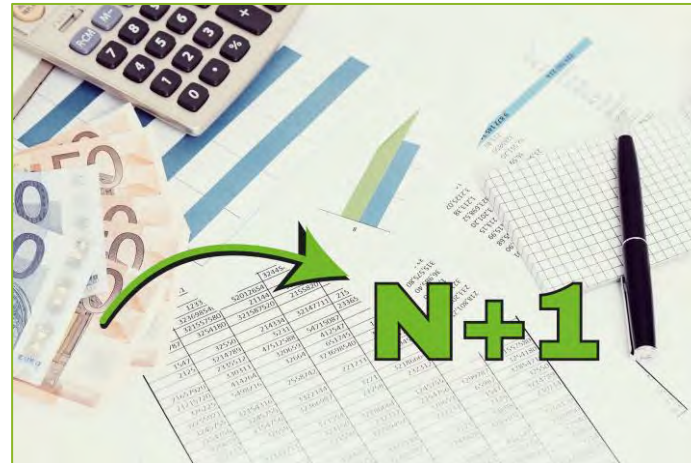
**Total : 2.629.043,20€**



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Affectation du résultat





Finances

Affectation du résultat

## Résultat 2023

### Section de fonctionnement 2023

Recettes :	5.949.654,00€
Dépenses :	4.935.023,25€
Report 2022	500.000,00€
<b>Résultat</b>	<b>1.514.630,75€</b>



Résultat fonctionnement	1.514.630,75€
<b>Report en fonctionnement</b>	<b>1.000.000,00€</b>
<b>Report en investissement</b>	<b>514.630,75€</b>

### Section d'investissement 2023

Recettes :	1.471.754,52€
Dépenses :	2.003.312,29€
Report 2022	1.645.970,22€
<b>Résultat</b>	<b>1.114.412,45€</b>

Résultat investissement	1.114.412,45€
<b>Report en investissement</b>	<b>1.114.412,45€</b>





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Taux d'imposition des taxes





Finances

Taux d'imposition des taxes

## Reconduction des taux 2023

### Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Taux 34,73%



### Taxe d'habitation

Résidences secondaires  
Taux 12,92%

### Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

Taux 49,09%



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Budget primitif 2024





## Etat de la dette

2024

**Annuité 219.468,14€**

Capital restant dû : 548.418,44€

2025

**Annuité 165.440,45€**

Capital restant dû : 347.762,60€

2026

**Annuité 87.349,60€**

Capital restant dû : 194.155,49€

2027

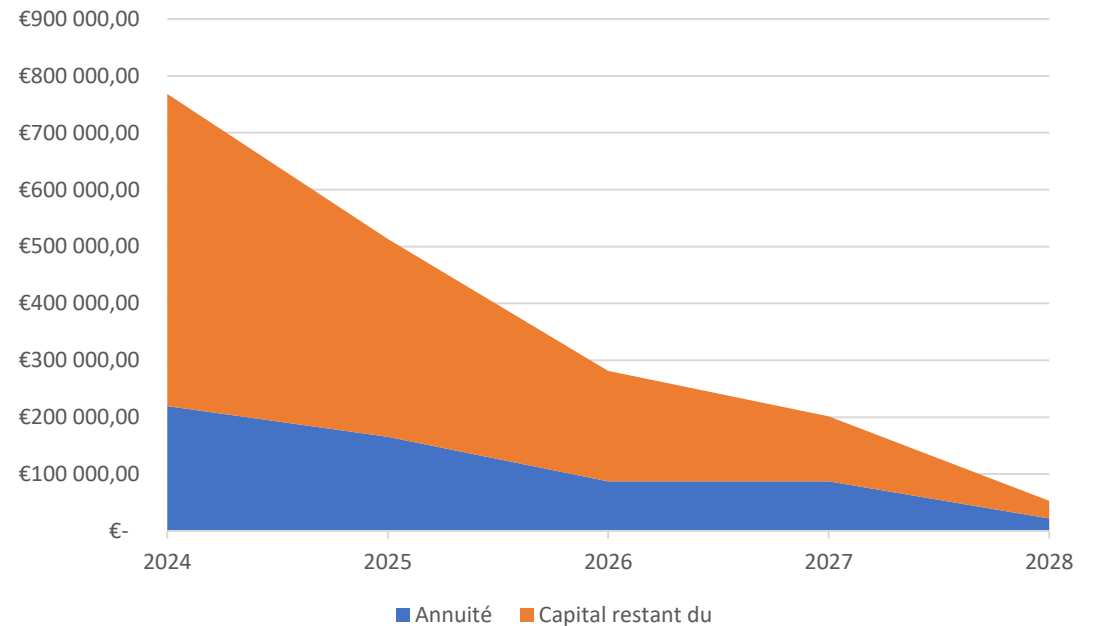
**Annuité 87.349,42€**

Capital restant dû : 114.145,72€

2028

**Annuité 21.387,40€**

Capital restant dû : 30.944,54€





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Budget primitif 2024

**Fonctionnement : 7.068.056€**



- Autres charges (indemnités élus, subv aux associations, impots (prél. À la source) 5,81%
- Charges à caractère général (eau, électricité, chauffage, assurances...) 24,96%
- Charges financières (intérêts emprunts) 0,26%
- Frais de personnel 42,30%
- Charges spécifiques 0,14%
- Dotation aux amortissements 3,40%
- Virement à la section d'investissement 16,98%
- Atténuation de produits (attributions de compensation CAP) 6,15%

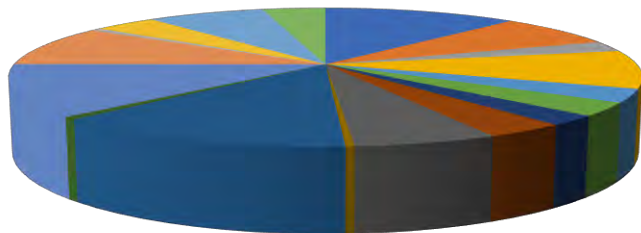


Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Budget primitif 2024

**Investissement : 6.483.737,82€**



- Aménagement de la Place Vignioboul (50%) 11,83%
- Aménagement du parking rue de grain 7,40%
- Attribution de compensation CAP 2,47%
- Autres 8,88%
- Effacement de réseaux d'électricité 3,08%
- Emprunt 3,11%
- Installation d'aires de jeux 2,31%
- Maîtrise d'œuvre et presta intellectuelles 3,53%
- Réfection de voirie 6,17%
- Réfection tennis 0,39%
- Réhabilitation "Maison des associations" 13,17%
- Remplacement de candélabres 0,62%
- Réserves foncières et préemption 12,11%
- Restes à réaliser 2023 9,39%
- Révision PLU 0,62%
- Travaux suite à tempête 3,86%
- Travaux sur bâtiment 7,22%
- Mise en sécurité Moulin Bouteiller 3,86%



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Subvention aux associations





Finances

Subvention aux associations

## Subventions 2024 aux associations : 88.200€

### Culture et patrimoine : 35.100€

Jardins plaisirs :	500€
CAC :	28.000€
Choralines-Korholen :	1.200€
Mosaïque :	300€
AP2A :	2.100€
Rothress comédie :	3.000€



### Enfance jeunesse, éducation : 1.600€

APE :	800€
APPEL :	800€

### Loisirs et convivialité : 17.200€

AVF :	600€
Amicale des pompiers :	1.500€
Brutes de Pom' :	2.500€
Foyer piriacais :	2.000€
Cuisine et partage :	1.800€
Amicale du personnel :	7.000€
La tête la première :	1.000€
La roche aux mouettes :	800€





Finances

Subvention aux associations

## Subventions 2024 aux associations : 88.200€

### Sports, activités nature : 19.800€

Aqua rev'piriac :	1.800€
Archers piriacais :	2.000€
ESM :	3.500€
Jardins de Ternevé :	700€
NPB :	1.800€
Piriac loisirs :	2.000€
Tennis :	3.800€
Judo :	2.000€
KS Fitness :	2.200€



### Nautisme : 7.600€

Grand Norven :	2.000€
FNPP-CNP :	600€
CNP :	2.500€
SNSM :	2.500€

### Défense des droits, regroupement : 4.400€

Les acteurs piriacais :	4.000€
UNC :	400€

### Convention quadripartite : 2.500€

Dumet environnement et patrimoine :	2.500€
-------------------------------------	--------



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

► Demandes de subventions exceptionnelles





Finances

Demandes de subventions exceptionnelles

## Subventions exceptionnelles 2024 : 55.114,80€

### Grand Norven

Rénovation du bateau :  
50.000€

### SNSM

Motopompe :  
1.114,80€



### Rothress Comédie

Location de gradins :  
1.000€

### Choraline-Korholen

Accueil chorale de Turin :  
3.000€



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Attribution de compensation provisoire 2024





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Finances

Attribution de compensation provisoire 2024

**Compensation provisoire 2024 négative**

Dépenses de fonctionnement :

313.808€

Dépenses d'investissement :

158.932€

**Soit un total de 472.740€**





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

Convention avec le CPIE





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

Convention avec le CPIE

### CPIE Loire Océane

Labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, qui a pour but de contribuer à la promotion de l'environnement et du développement durable au travers de partenariats avec les acteurs et les habitants du territoire.



### Actions

- Sortie nature « qualité de l'eau et biodiversité sur l'estran »
- Animation d'un sentier Rando Clim
- Sortie nature botanique avec Victor Le Toumelin
- Animation d'un stand plage de Lérat (dune, laisse de mer déchets, mégots...)
- Animation scolaire thématique : oiseaux
- Animations biodiversité littorale PEJ

### Coût

**Participation de 8.351,25€**

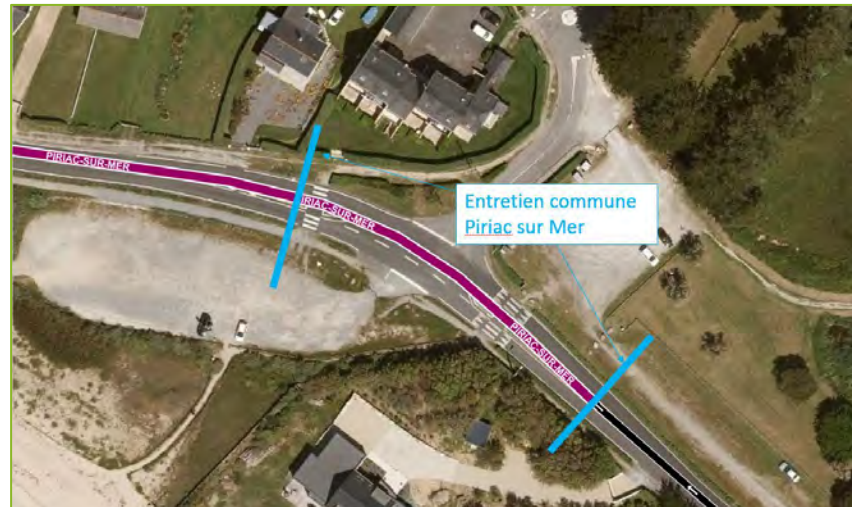
Mobilisation du CPIE Loire Bretagne : 812.175€



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

Convention pour l'entretien et la gestion des aménagements de voirie et cyclable de RD 99







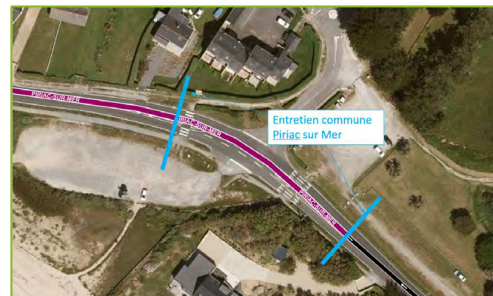
Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

Convention pour l'entretien et la gestion des aménagements de voirie et cyclable de RD 99

**Objectif**

Définir la répartition des charges et conditions d'entretien et de gestion des aménagements de voirie réalisés sur le domaine public départemental sur une section de la RD 99 du PR 13 + 857 au PR 15 + 587.



**Aménagements prévus**

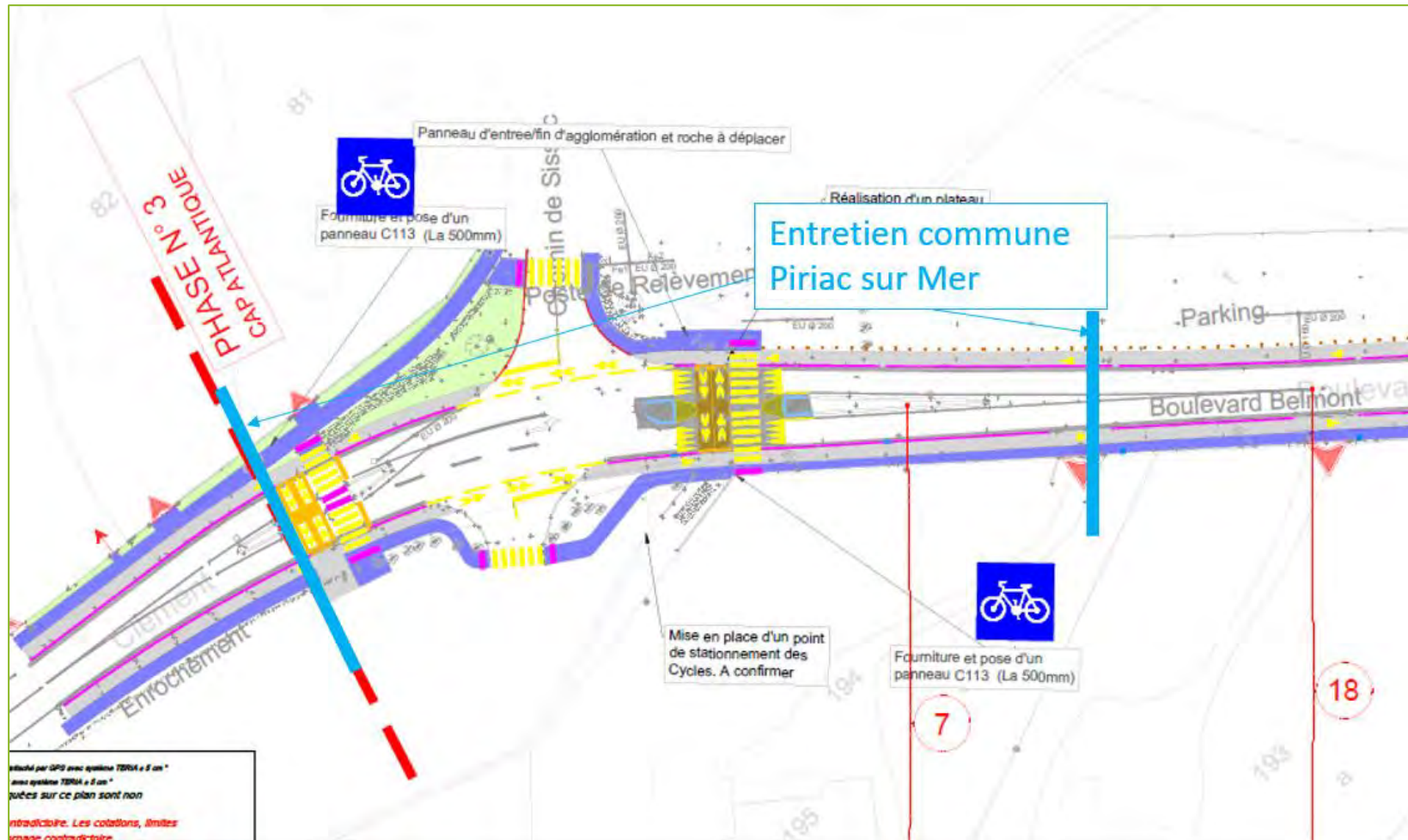
- Pistes cyclables
- Cheminement piéton sur trottoir avec accès PMR
- Marquages au sol
- Sécurisations par écluses



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Affaires générales

Convention pour l'entretien et la gestion des aménagements de voirie et cyclable de RD 99





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

► Dénomination de la venelle Jean-Paul Belmondo





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

Dénomination de la venelle Jean-Paul Belmondo

Hommage  
à la jeunesse piriacaise  
de Jean-Paul Belmondo



Une exposition permanente  
animera la venelle



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

► Autorisation de déposer un permis d'aménager modificatif : parking sur les anciens ateliers municipaux





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

► Autorisation de déposer un permis d'aménager modificatif : parking sur les anciens ateliers municipaux

### Modifications à apporter

- Périmètre agrandi pour sécurisation du carrefour
- Transformation : abri vélo en abri sanitaire automatique
- Démolition /reconstruction du mur ouest



**Travaux à réaliser  
avant la saison 2024**



Urbanisme

Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

► Autorisation à l'association « les amis de la nature »  
pour pose d'une clôture sur un terrain communal





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

► Autorisation à l'association « les amis de la nature » pour pose d'une clôture sur un terrain communal

Suite aux travaux de restauration du cours d'eau de la Noé Malade, par Cap Atlantique, une grande partie des clôtures du camping « les amis de la nature » a dû être enlevé



Demande d'autorisation d'urbanisme sur la parcelle cadastrée AY n°15





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

▶ Rétrocession foncière à l'euro symbolique d'une parcelle de 219 m<sup>2</sup> aux Amis de la nature





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Urbanisme

▶ Rétrocession foncière à l'euro symbolique d'une parcelle de 219 m<sup>2</sup> aux Amis de la nature

### Plan cadastral

Anomalie de découpage de parcelles :

- Amis de la nature : AY24, AY25 et AY26
- Commune : AY15



Cession d'une surface de 219 m<sup>2</sup> de la parcelle AY15 à l'euro symbolique



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Ressources  
humaines



Modification du RIFSEEP





Ressources  
humaines

Modification du RIFSEEP

## L'IFSE a pour objet de valoriser l'exercice des fonctions

### Modulation de l'IFSE

- Le niveau de responsabilité du poste occupé par l'agent
- Le niveau d'expertise requis pour occuper le poste
- Les sujétions particulières auxquelles l'agent est soumis lors de l'exercice de ses fonctions



- Revalorisation de l'IFSE de 30€ pour inclure la Prime Pouvoir d'achat
- Suppression de la diminution par 30<sup>ème</sup> de l'IFSE, en cas d'absence maladie



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Ressources  
humaines

Protection sociale complémentaire – conventions de participation : couverture du risque prévoyance santé





Ressources  
humaines

Protection sociale complémentaire – conventions de participation : couverture du risque prévoyance santé

## Réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) : ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021

### Risques prévoyance et santé

Participation financière  
à la couverture du risque  
Prévoyance des agents  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025



- Risques Incapacité Temporaire de Travail et Invalidité : **90%** de la rémunération annuelle

- La participation des employeurs publics territoriaux change, avec une prise en charge, **au minimum à hauteur de 50%**, des cotisations acquittées par les agents

### Mandat au CDG de Loire-Atlantique

Mise en concurrence et sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance



Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Ressources  
humaines

Taux de main d'œuvre pour l'entretien des locaux  
du L.A.E.P.





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

Ressources  
humaines

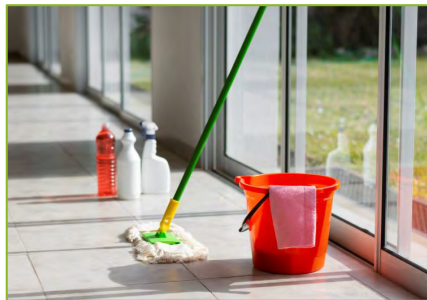
Taux de main d'œuvre pour l'entretien des locaux  
du L.A.E.P.

## Convention du 29/03/22 : mise à disposition de locaux

### Article 3

Les frais inhérents aux fluides et à l'entretien des locaux sont pris en charge par la ville.

Une refacturation annuelle de l'entretien sera effectuée auprès de l'association



Taux de main d'œuvre pour  
l'année 2023 : 24,34€





Ville de Piriac-sur-Mer  
**Conseil Municipal**  
du 2 avril 2024

La séance est levée, merci pour votre attention

